
TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

De la correction des devoirs. — Dans *L'Ecole Française*, M. Decaux donne les excellents conseils qui suivent au sujet de la correction des devoirs :

“ La correction n'est pas toujours, surtout dans les classes nombreuses, ce qu'elle devrait être. Trop souvent le maître, pressé par tout ce qu'il doit faire, par la préparation de sa classe, par la multiplicité des leçons qu'il doit donner, par le nombre des cahiers qui lui sont remis, jette un rapide coup d'œil sur les pages qui lui sont soumises, souligne quelques fautes de français ou d'orthographe, marque un chiffre ou des initiales comme note générale, et c'est tout. Et cependant ce peu est pour lui le résultat d'un travail réel, fatigant parce qu'il absorbe un temps précieux. Plutôt que de vivre dans cette situation : fatigue inutile et résultat insuffisant, ne vaut-il pas mieux changer totalement de méthode, adopter pour la majeure partie des devoirs, la méthode de la correction verbale et faite en commun et réserver le temps destiné à la correction écrite à l'examen attentif de quelques-uns des devoirs seulement ?

“ La correction verbale peut être appliquée à la dictée et aux devoirs de grammaire : exercices, analyses, conjugaison de verbes, etc.

“ La correction collective de la dictée faite au tableau est la meilleure, elle a le grand avantage de mettre sous les yeux de tous les élèves le texte correct. Les élèves doivent le suivre sur leurs cahiers, mais ils s'arrêtent et fixent les yeux sur ce texte comme au moment des explications. La correction ainsi faite permet de tirer d'une dictée bien choisie, les mêmes avantages que d'une lecture expliquée et au point de vue de l'orthographe elle est l'exercice par excellence, l'exercice intelligent, l'exercice qui permet de faire appel à toutes les facultés de l'enfant, qui, mises ainsi en jeu, retirent de cette leçon une action éducative en même temps que l'acquisition d'une connaissance. Si les exercices de grammaire sont courts, la correction au tableau noir est encore possible, s'ils ont une certaine étendue, il suffit d'expliquer au tableau les premiers exemples d'application de la règle et, en poursuivant à haute voix la correction faite sur les cahiers, de rapprocher, à mesure qu'ils se présentent, tous les cas semblables de ceux qui doivent rester sous les yeux des enfants. Pour la correction des analyses, l'emploi du tableau s'impose d'autant plus que la plupart du temps l'analyse grammaticale ou logique, comme les exercices d'étymologie, doit être faite oralement avec inscription des phrases et indication des difficultés sur le tableau.

“ Pour la révision des problèmes d'arithmétique, l'emploi du tableau est encore indispensable. Il est évident qu'il habituera les enfants à une disposition claire et précise des solutions et des calculs en même temps que la méthode orale permettra de faire des raisonnements un véritable exercice d'intelligence.

“ Est-ce à dire que le maître n'a pas besoin d'examiner les devoirs ainsi corrigés par les enfants ? Il doit le faire pour deux raisons : pour se rendre compte de la propreté, de la netteté des devoirs, pour vérifier l'exactitude des corrections. Pendant la classe même, il peut jeter sur les cahiers un coup d'œil rapide, distribuer l'éloge ou le blâme et inscrire une note au crayon tandis qu'il passe entre les bancs. Puis une fois par semaine ou par quinzaine, il se fait remettre les cahiers et cette fois procède à cette révision rapide que nous indiquons en commençant : souligner quelques fautes oubliées et inscrire sur le cahier une observation générale sur les devoirs qu'il a